NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100161 - Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4100161

1.3 Appellation du site

Pelouses et vallons forestiers du Rupt de Mad

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

31/08/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020792749

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,92611°

Latitude : 49,00028°

2.2 Superficie totale

1702 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
57	Moselle	2 %
54	Meurthe-et-Moselle	98 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
54022	ARNAVILLE
54055	BAYONVILLE-SUR-MAD
54087	BOUILLONVILLE
54119	CHAREY
54275	JAULNY
57515	NOVEANT-SUR-MOSELLE
54410	ONVILLE
54435	PRENY
54453	REMBERCOURT-SUR-MAD
54477	SAINT-JULIEN-LES-GORZE
54518	THIAUCOURT-REGNIEVILLE
54544	VANDELAINVILLE
54570	VILLECEY-SUR-MAD
54593	WAVILLE
54594	XAMMES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		29 *(1,7 %)*		M	B	C	B	B
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		1 *(0,06 %)*		G	B	C	B	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	53 *(3,11 %)*		G	A	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		17,5 *(1,03 %)*		G	B	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		17,02 *(1 %)*		G	B	C	B	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	5	G	B	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	20 *(1,18 %)*		G	D			
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		830 *(48,77 %)*		G	B	C	B	B
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		46,5 *(2,73 %)*		M	B	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	41 *(2,41 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p			i	P	DD	D			
I	1032	*Unio crassus*	p	5	5	i	P	DD	D			
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	DD	D			
I	1060	*Lycaena dispar*	p	36	36	i	P	DD	D			
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p	100	300	i	P	M	D			
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	P	DD	D			
F	1149	*Cobitis taenia*	p			i	P	DD	D			
A	1166	*Triturus cristatus*	p	1	10	i	V	M	D			
A	1193	*Bombina variegata*	p	1	5	i	R	M	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w	1	5	i	P	G	C	B	B	C
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	c	1	3	i	P	G	C	B	B	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	10	21	i	P	G	C	B	B	C
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	c	10	134	i	P	G	C	B	B	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	c	1	1	i	P	M	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	1	1	i	P	M	C	B	B	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	c	7	7	i	P	M	C	B	B	C
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w	1	1	i	P	M	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	c			i	P	M	D			
M	1324	*Myotis myotis*	w	3	434	i	P	G	C	B	C	C

M	1324	*Myotis myotis*	r	220	650	i	P	G	C	B	C	C
M	1324	*Myotis myotis*	c	1	87	i	P	G	C	B	C	C
F	5315	*Cottus perifretum*	p	500	500	i	P	DD	C	B	C	B
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p	10	100	i	P	P	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	10	99	p	C			X		X	
M		*Eptesicus serotinus*	6	10	i	P			X		X	
M		*Myotis mystacinus*	6	10	i	P			X		X	
M		*Myotis nattereri*	1	5	i	P			X		X	
M		*Nyctalus leisleri*			i	P			X		X	
M		*Nyctalus noctula*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*	101	250	i	P			X		X	
M		*Pipistrellus nathusii*			i	P			X		X	
M		*Plecotus auritus*	1	5	i	P			X		X	

M		*Felis silvestris*			i	P	X		X		X	
M		*Myotis daubentonii*	1	5	i	P			X		X	
P		*Amelanchier ovalis*			i	P						X
P		*Aster amellus*			i	P						X
P		*Buxus sempervirens*			i	P						X
P		*Coronilla minima*			i	P						X
P		*Gagea lutea*			i	P						X
P		*Linum leonii*			i	P						X
P		*Melica ciliata*			i	P						X
P		*Orchis simia*			i	P			X			
P		*Sedum rubens*			i	P						X
P		*Trifolium scabrum*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	7 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	15 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	10 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N14 : Prairies ameliorées	3 %
N15 : Autres terres arables	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	37 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	10 %

Autres caractéristiques du site

L'habitat 6210 est à classer en habitat prioritaire (présence d'un cortège important d'orchidées).

Vulnérabilité
: La multi-propriété est un frein à une gestion cohérente de l'ensemble. Forêts domaniales, communales et privées sont fortement imbriquées les unes dans les autres. Améliorer la gestion des zones proches du cours d'eau.

4.2 Qualité et importance

Le secteur retenu en Moselle concerne le rocher de la Fraze, pelouse à orchidées et zone refuge pour les chauves-souris. Le site s'étend considérablement en Meurthe-et-Moselle où les milieux les plus intéressants concernent les ripisylves le long du Rupt de Mad, des forêts de versant et des vallons forestiers froids. Le Rupt de Mad bordé encore ça et là de prairies forme un fil conducteur pour cette zone qui présente également un fort intérêt paysager
Des milieux souterrains situés dans les deux départements sont utilisés par les chauves-souris, principalement en hiver et en période de transit. Les milieux forestiers, les prairies et les ripisylves constituent des zones de chasse très favorables pour les chiroptères.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I

H	L05	Eboulements, glissements de terrain		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		O
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
L	A10	Remembrement agricole		O
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		O
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		O
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		O
L	D01.02	Routes, autoroutes		O
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
L	D02.09	Autres formes de transport d'énergie		O
L	D04.02	Aérodromes, héliports		O
L	E01.01	Urbanisation continue		O
L	E02	Zones industrielles ou commerciales		O
L	E03	Décharges		O
L	F04.01	Pillage de stations floristiques		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
L	H	Pollution		O

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	3 %
80	Parc naturel régional	100 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	30 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Pelouses d'Arnaville, Waville (baux emphytéotiques)	+	2%
80	Lorraine	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc Naturel Régional de Lorraine

Adresse : 1 rue du Quai 54700 Pont-à-Mousson

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/593_DOCOB_enjeux_fichesaction_charte.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs validé par le comité de piltotage le 7 juin 2001

Les actions déjà engagées sur le site

La plupart des activités exercées sur le site ont permis jusqu'alors de maintenir les qualités écologiques de la vallée.

Parmi les initiatives récentes, on peut noter :

· les pratiques sylvicoles menées par l'Office National des Forêts, favorables au mélange des essences et à la qualité paysagère des vallons froids.
· la gestion des pelouses calcaires de Waville et Arnaville, par convention entre les communes, le Conseil Régional de Lorraine, l'Office National des Forêts, l'Etablissement Public Métropole Lorraine et le Conservatoire des Sites Lorrains.
· le projet de convention entre le Conservatoire des Sites Lorrains, l'Office National des Forêts et la commune de Novéant-sur-Moselle pour la gestion du rocher de la Fraze.
· des actions réalisées dans le cadre du Fond de Gestion de l'Espace Rural qui ont déjà permis d'associer les habitants à la gestion et à la conservation de leur territoire.

Les orientations envisageables pour la gestion future

Les activités actuelles permettant la conservation du site pourraient être encouragées.

La restauration des pelouses calcaires, c'est à dire débroussaillements et prélèvements continus d'une partie des ligneux colonisateurs, déjà effectuée sur certaines zones, pourrait être étendue à d'autres secteurs.
Une réflexion sur la gestion des chênaies thermophiles et de leurs lisières, des vallons froids et des formations à Buis devrait être menée afin que ces milieux puissent bénéficier de pratiques sylvicoles adaptées.

Concernant les gites à chiroptères, deux sites sont actuellement fermés par des grilles spéciales financées dans le cadre d'un programme LIFE. Un troisième site doit être prochainement mis en protection en partenariat avec le PNR de Lorraine.